



## Nos garanties d'assurance

Notre but est d'être votre tiers de confiance dans votre démarche de location et dans la création de vos vacances. En tant qu'agent immobilier, nous devons protéger au mieux les différentes parties impliquées dans une location.

Cette protection passe par notre **assurance**.

### Les garanties

- Annulation
- Interruption
- Remboursement propriétaire
- Arrivé tardive
- Responsabilité civile du locataire
- Bris vol matériel de sport (location)
- Dommage aux biens du propriétaire
- Responsabilité civile du propriétaire
- Impayés
- Véhicule de remplacement
- Retour impossible
- Bagages
- Assistance rapatriement
- Assistance au domicile de l'assuré

#### Option Montagne

Annulation pour manque ou excès de neige

### Tableau des montants de garantie

Nature des garanties	Plafonds de garanties et franchises
<b>ANNULATION</b> Maladie grave, accident corporel grave ou décès	<b>Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier</b> <b>Sans franchise</b>
Dommmages graves d'incendie, explosion, dégâts des eaux Complications dues à l'état de grossesse Contre-indication et suite de vaccination Licenciement économique ou rupture conventionnelle Convocation devant un tribunal, uniquement dans les cas suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>- Convocation en vue d'adoption d'un enfant</li><li>- Convocation à un examen de rattrapage</li><li>- Convocation pour une greffe d'organe</li></ul> Vol dans les locaux professionnels ou privés Dommmages grave au véhicule du locataire Empêchement du locataire de se rendre au lieu de séjour par route, chemin de fer, avion, voie maritime. Mutation professionnelle Refus de visa par les autorités du pays	<b>Franchise de 3% du montant du sinistre</b> <b>Avec une franchise minimum de 30 € / dossier</b>



BLUE ESTATE AGENCY

+ 33 (0)4 58 02 01 84 | [www.blue-estate-agency.com](http://www.blue-estate-agency.com)  
5, Avenue du Pré Félin, 74940 Annecy, FRANCE



Obtention d'un emploi Divorce ou rupture d'un PACS Vol de la carte d'identité, permis de conduire ou du passeport du locataire Suppression ou modification des dates de vos congés payés ou de ceux de votre conjoint de fait ou de droit imposé par votre employeur	<b>Franchise de 20% du montant du sinistre minimum de 70 € / dossier</b>
<b>ANNULATION POUR MANQUE OU EXCES DE NEIGE</b> Fermeture partielle (70% minimum) ou totale du domaine skiable (stations situées ou localisées plus de 1 200 mètres)	<b>Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier Franchise 5% - un minimum de 50 € / dossier</b>
<b>INTERRUPTION DE SEJOUR</b> Dont interruption d'activité	<b>Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier Maxi 500 € / dossier Franchise d'une journée</b>
<b>ARRIVE TARDIVE</b> Arrivée tardive de plus de 24 h	<b>Franchise 1 jour Maxi 3 jours remboursables</b>
<b>VEHICULE DE REMPLACEMENT</b> En cas de panne ou d'accident du véhicule du locataire pendant son séjour	<b>Prise en charge d'un véhicule de remplacement de catégorie équivalente au véhicule immobilisé pour une durée maximale de 3 jours consécutifs</b>
<b>RESPONSABILITE CIVILE VILLEGIATURE du Locataire</b> Responsabilité civile locative suite incendie, explosion, dégât d'eau <ul style="list-style-type: none"><li>- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué</li><li>- Dont recours des voisins et des Tiers</li><li>- Dont Perte de loyer et privation de jouissance</li></ul> Responsabilité civile "biens mobiliers confiés" <ul style="list-style-type: none"><li>- Plafond de garantie par Sinistre et par durée de Contrat de location du Bien loué sous réserve du taux de vétusté</li><li>- Biens mobiliers sans facture</li></ul>	<b>1 500 000 €</b> <b>450 000 €</b> <b>50 000 €</b> <b>Franchise de 200 €</b> <b>3 000 €</b> <b>200 €</b> <b>Franchise 50 €</b>
<b>BAGAGES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Perte, détérioration, vol ou destruction des bagages personnels</li><li>- En cas de vol des objets de valeur</li><li>- Avance de fonds en cas de perte ou vol des moyens de paiement</li></ul>	<b>A concurrence de 1 000 €</b> <b>A concurrence de 500 €</b> <b>Franchise de 50 €</b> <b>5 000 €</b>
<b>MATERIEL DE SPORT</b> Location matériel en cas de bris ou vol du matériel personnel	<b>Indemnisation maximum de 400 € / location</b>



BLUE ESTATE AGENCY

+ 33 (0)4 58 02 01 84 | [www.blue-estate-agency.com](http://www.blue-estate-agency.com)  
5, Avenue du Pré Félin, 74940 Annecy, FRANCE



<b>ASSISTANCE AU DOMICILE DE L'ASSURE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Gardiennage du Domicile suite à une effraction ou un cambriolage</li><li>- Organisation et prise en charge de mesures conservatoires</li></ul>	<b>Prise en charge d'un vigile pendant 3 jours maximum</b> <b>Prise en charge les frais de dépannage à concurrence de 150 € TTC</b>
<b>EXTENSION CURISTES</b> Rachat d'exclusion et extension de garantie annulation/interruption	<b>Indemnisation maximum de 20 000 € / dossier</b>
<b>RETOUR IMPOSSIBLE POUR EVENEMENT EXCEPTIONNEL</b> Frais de prolongation de séjour	<b>Versement à compter de la 2ème nuit</b> <b>200 € / nuit / dossier - maximum 4 nuitées</b>
<b>ASSISTANCE RAPATRIEMENT</b> Rapatriement médical Prolongation de séjour à l'hôtel d'un proche de l'assuré Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours  Frais de rapatriement du corps en cas de décès Frais funéraires Retour des membres de la famille en cas de décès de l'assuré Retour prématuré Frais médicaux à l'étranger Franchise frais médicaux à l'étranger Frais médicaux complémentaires en France Franchise frais médicaux en France Assistance aux enfants mineurs Frais de secours, recherche et sauvetage y compris frais de secours sur piste (secours primaires et secondaires) Avance de fonds Chauffeur de remplacement Assistance juridique Avance de la caution pénale	<b>Frais réels</b> <b>70 €/nuit avec un maximum de 10 nuitées</b> <b>Billet aller/retour et 70 €/nuit - maximum 10 nuitées</b> <b>Frais réels</b> <b>2 500 € / personne</b> <b>Billet retour simple</b> <b>Billet retour simple</b> <b>30 000 € / personne</b> <b>50 € / personne</b> <b>1000 €</b> <b>30 € / personne</b> <b>Billet aller/retour</b> <b>4000 € / personne</b> <b>Plein par événement : 8 000€</b> <b>1 500 € / personne</b> <b>Salaire et frais</b> <b>5 000 € / personne</b> <b>10 000 € / personne</b>
<b>REMBOURSEMENT PROPRIETAIRE</b> Annulation du réservataire : <ul style="list-style-type: none"><li>- Remboursement du solde dû en cas d'annulation du réservataire</li></ul> Frais de relocation: <ul style="list-style-type: none"><li>- Relocation partielle d'un séjour annulé</li><li>- Relocation totale d'un séjour annulé</li><li>- Relocation suite à dommages au bien loué</li></ul>	<b>Remboursement du solde maxi 15000 € dans un maximum de 75% du montant de la location. Pour les séjours CURES Franchise 10% du montant du solde Remboursement du solde maxi 15000 €</b>  <b>50% de la relocation</b> <b>30% du solde</b> <b>25% de la location initiale</b>
<b>INDISPONIBILITE DU BIEN RESERVE</b> Paiement au réservataire, du montant des arrhes ou de l'acompte	<b>Maximum de 10000 euros</b>



BLUE ESTATE AGENCY

+ 33 (0)4 58 02 01 84 | www.blue-estate-agency.com  
5, Avenue du Pré Félin, 74940 Annecy, FRANCE



<b>IMPAYES</b> Chèques impayés : Remboursement à hauteur de 80% de la créance, le solde étant remboursé après aboutissement du recours	<b>Montant du solde avec un maximum de 1 500 €</b>
<b>RESPONSABILITE CIVILE DU PROPRIETAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Dommages corporels</li><li>- Dommages matériels</li></ul>	<b>1 500 000 €</b> <b>3 000 €</b>
<b>DOMMAGES AUX BIENS DU PROPRIETAIRE</b> Vol, vandalisme et dégradation involontaire pendant la location	<b>Indemnisation maximum de 3 000 € sous déduction du dépôt de garantie Franchise 30€</b>

## Déclaration de sinistre

### Gestion connectée

Moderne et rapide, vos sinistres assurances sont déclarés en quelques clics !

Connectez-vous sur le site :  
[www.declare.fr](http://www.declare.fr)

Vous pouvez nous transmettre vos justificatifs et suivre l'état d'avancement de votre dossier.

### Gestion traditionnelle

Par e-mail :  
[sinistres.affinity@gritchen.fr](mailto:sinistres.affinity@gritchen.fr)

Par courrier postal :  
Gritchen Affinity  
Service Sinistre  
27 Rue Charles Durand – CS70139  
18021 Bourges Cedex



BLUE ESTATE AGENCY

+ 33 (0)4 58 02 01 84 | [www.blue-estate-agency.com](http://www.blue-estate-agency.com)  
5, Avenue du Pré Félin, 74940 Annecy, FRANCE